

S'ouvrir aux autres

Aide, appui, concours, coopération, participation..., oui, la collaboration a de multiples déclinaisons. A insiemeVaud, nous les vivons au quotidien avec les autres associations, les pouvoirs publics, et encore entre nous grâce à un solide engagement bénévole. Tout un programme.

ACTUALITÉ

Handicap et psychiatrie. Une relation qui se réinvente.
A lire en page 2.

ACTIVITÉS

Un rendez-vous à Mednat, des agendas associatif, sportif, pour les groupes. Lectures.
Page 3

PRATIQUE

Mieux connaître Pro Infirmis et ses liens avec insieme. Page 4

CONTACT

insiemeVaud
Chemin de Malley 26
case postale 190
1000 Lausanne 16
CCP 10-24015-0
Tél. 021 341 04 20
Fax 021 341 04 21
info@insiemevaud.ch
www.insiemevaud.ch



InsiemeVaud a pour mission de représenter les parents et les proches des personnes vivant avec un handicap mental. On pourrait penser que cet objectif, bien spécifique, nous isole : tout au contraire, notre association s'intéresse aux activités des

partenaires, s'informe et informe ses membres. S'ouvrir à des formes de travail avec d'autres instances et prendre aussi en compte les points de vue différents sont un état d'esprit, exigeant et passionnant, que nous nous efforçons d'adopter.

Notre association a toute une histoire de travail commun avec les autorités, les institutions et le réseau associatif. La période de grands changements liés à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT) que nous vivons actuellement, a donné un nouveau souffle à la collaboration. Les nombreux groupes de travail mis en place par les autorités cantonales associent les représentants des proches et des personnes en situation de handicap. Nous travaillons ainsi étroitement avec deux départements : celui de la Santé et de l'Action sociale et celui de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, par l'intermédiaire du Forum Handicap Vaud et par la présence individuelle de nos membres. Ces collaborations entre les autorités et des membres parents, bénévoles, participent à la construction de la politique sociale vaudoise de demain, au plus proche des intérêts que nous défendons.

Si collaborer est affaire de besoin et de nécessité

politique, elle est aussi affaire de rencontres et de volontés. En 2009, dans notre canton, des journées rassemblant des partenaires de différents horizons ont été organisées: *Urgent besoin, le forum Harnos, les situations extrêmes*. Ces trois exemples montrent les thèmes sur lesquels insiemeVaud est interpellée : les besoins et les droits des personnes en situation de handicap, l'intégration scolaire, et les liens avec les institutions.

Le 11 mai 2010, ART 21, autisme Suisse romande, et insiemeVaud, trois associations de parents organisent une soirée à l'attention de leurs membres sur l'insertion occupationnelle : le service insertH de Pro Infirmis sera présenté. Ce type de collaboration n'est qu'un premier pas vers d'autres projets. Avec Pro Infirmis (voir page 4), nos liens sont étroits. Nous organisons par exemple un groupe de paroles à l'attention des parents dont l'enfant a fréquenté le Service de Formation à la vie autonome (SFVA) de Prilly. Au plan national, insiemeSuisse, notre organisation faitière, offre tout au long de l'année des possibilités d'élargir nos horizons et de comprendre le contexte suisse. Les publications mises à disposition des associations cantonales sont précieuses et nourrissent notre action.

Encore deux formes de collaborations qui font d'insiemeVaud une association active et pleine de projets : des liens forts entre son Comité et son secrétariat et une grande équipe de bénévoles. Celle-ci est régulièrement présente pour nous appuyer, elle participe fidèlement à l'organisation de la vente des cœurs en chocolat. La Fondation Coup d'Pouce et nous savons pouvoir compter sur elle. Le mot de la fin lui revient : Merci !

Mireille Ventura

Handicap mental et psychiatrie, une relation qui se réinvente

Leur enthousiasme est communicatif. Les professeurs Jacques Besson et François Grasset rencontrés ce lundi 25 janvier parlent d'une vision communautaire de la psychiatrie, de réalisations en faveur du handicap et de nouvelles recherches. De quoi alimenter nos réflexions et envisager une autre manière de collaborer.

François Grasset

Pionnier de la psychiatrie sociale en Suisse romande, le Professeur Grasset prendra officiellement congé le 23 mars prochain, même s'il prolongera de quelques mois son engagement au DCPHM. A cette occasion, un symposium de formation continue est organisé par le Département de psychiatrie du CHUV sur le thème de la psychiatrie sociale, de 14 à 18h à l'Auditoire César-Roux du CHUV (programme sur www.chuv.ch)

«Il faut qu'insieme prenne sa place de faïtière pour représenter les parents de toutes les personnes atteintes d'un handicap mental». La discussion est lancée par Jacques Besson, directeur du Service de psychiatrie communautaire. Un service créé en 2006 et rattaché au Département de psychiatrie du CHUV. Sa mission est de développer un pôle de psychiatrie sociale orientée vers la communauté, aussi pour le handicap mental. «Un virage nécessaire, une révolution copernicienne», affirme J. Besson, car la vision communautaire met le patient au centre et favorise la mobilité, l'interdisciplinarité et la chaîne de soins. Cela se vérifie par exemple pour les toxicomanies et on s'y met pour le handicap mental.

Vingt ans de déshérence

Mais ce dernier a pris du retard. En effet, au cours de ces vingt dernières années, un clivage s'était opéré entre les équipes médico-psychiatriques et les équipes socio-éducatives. Les personnes avec un handicap mental, autrefois hébergées en hôpital psychiatrique ont été dirigées dans les institutions à la fin des années 80. Et pourtant, ces personnes présentent souvent des troubles de l'humeur, des troubles psychotiques ou du comportement qui relèvent de la psychiatrie. Aujourd'hui, la réconciliation est programmée : le plan d'actions 2007-2012 de politique de santé mentale du Canton de Vaud a introduit pour la première fois un chapitre «Handicap mental et psychiatrie» (voir ci-dessous). Concrètement, le Service de psychiatrie commu-

nautaire a mis sur pied un Dispositif de collaboration psychiatrie handicap mental (DCPHM). Composé d'une équipe multidisciplinaire mobile dirigée par le professeur François Grasset, ce Dispositif facilite la collaboration entre les institutions psychiatriques et les institutions socio-éducatives spécialisées dans le handicap mental des adultes. Son but : favoriser l'accès aux soins psychiatriques à toute personne handicapée mentale qui en a besoin, favoriser le traitement le mieux adapté et soutenir l'orientation communautaire par un travail de réseau pour diminuer les risques d'hospitalisation. L'équipe intervient en situation de pré-crise ou de crise, à domicile ou en institution ou encore en hôpital psychiatrique. De plus, le DCPHM développe un programme de recherche scientifique dans le domaine et une offre de partage des connaissances.

Du travail pour insiême

Tout cela est réjouissant bien sûr. Mais il faut rattrapper le retard pris. J. Besson et F. Grasset constatent les manques : «On ne sait pas combien d'enfants de cinq ans sont à l'AI ni pourquoi. Nous avons un devoir d'inventaire. Nous devons savoir quels sont les besoins et comprendre pourquoi tellement de personnes sont aujourd'hui en institution». Le message est clair. Pour faire avancer les choses, dans une vision communautaire, insiême doit aussi jouer son rôle de relais entre parents, institutions, monde psychiatrique et milieux politiques. Travaillons donc ensemble.

Francine Crettaz

«Handicap mental et psychiatrie»

Un chapitre du Plan d'actions 2007-2012 de la Politique de santé mentale du Canton de Vaud

Selon le Plan d'actions, il faut améliorer l'accès aux prestations psychiatriques pour les personnes avec handicap mental et problématique mixte et la collaboration entre les acteurs. Le traitement des personnes avec handicap

mental et comorbidité psychiatrique doit être mis à niveau par rapport aux autres domaines de la psychiatrie. La mise sur pied du DCPHM (voir ci-dessus) est une des concrétisations du Plan. Il s'agira aussi de créer

une Unité psychiatrique de crise pour le handicap mental et une structure d'accueil pour personnes handicapées mentales avec troubles importants du comportement. L'information du réseau doit être renforcée ainsi que la formation

interdisciplinaire. Un référentiel commun sera établi. Le Plan précise aussi la nécessité de revoir la réglementation des conditions d'application des mesures de contrainte pour les personnes avec handicap mental.

Venez nous rencontrer à Mednat du 25 au 28 mars

insiemeVaud sera présente cette année au Forum des associations organisé dans le cadre du salon Mednat des médecines naturelles qui se tient au Palais de Beaulieu à Lausanne.

Une dizaine d'associations présentent leurs activités et leurs prestations à plus de 15'000 visiteurs selon les prévisions.

Nous prendrons le relais des thèmes du jubilé d'insiemeSuisse: bouger, changer et se rencontrer.

Nous y présenterons également



la Fondation Coup d'Pouce, nos publications et thèmes d'actualités.

Enfin, nous profiterons de cette belle opportunité pour lancer notre campagne de membres amis avec un nouveau dessin d'Helen Tilbury (voir ci-contre). Venez nous voir avec vos amis.

Pratique : Mednat Expo, du jeudi 25 au dimanche 28 mars 2010, à Beaulieu Lausanne. Heures d'ouverture : jeudi de 10 à 19h, vendredi de 10 à 21h, samedi et dimanche de 10 à 19h

Renseignements auprès de
Mireille Ventura,

secrétaire générale, insiemeVaud

Agenda

> Mardi 20 avril 2010, **Assemblée générale d'insiemeVaud à l'Institution de Lavigny**, rte du Vignoble 60 (entre Aubonne et Cossonay)

Programme

18h30, rendez-vous à la réception pour une visite des lieux : Ecole de La Passerelle, Ateliers de l'Eventail, et Département de l'hébergement et de l'accueil spécialisé. Les responsables de ces secteurs répondront à vos questions.

20h partie statutaire suivie du verre de l'amitié.

> Mardi 11 mai 2010, 19h45, soirée insiemeVaud en collaboration avec autisme Suisse romande et ART 21 pour faire connaissance avec le **service insertH de Pro Infirmis**, pour l'insertion occupationnelle en entreprises des personnes en situation de handicap. Présentation de Laure Marcos, cheffe de projet.

Les rendez-vous des groupes de paroles

Dans notre numéro de décembre, vous avez pu lire nos projets de création de groupes de paroles dans différentes régions du canton. Nous pouvons aujourd'hui vous proposer des rendez-vous pour une présentation des groupes mis sur pied pour les parents et pour les frères et soeurs :

> **Yverdon**, lu 3 mai 19h30, Hôtel du Théâtre, Haldimand 5.

> **Vevey**, ma 4 mai 19h30, Paroisse de Notre-Dame, salle St-Jean 1er étage, ch. des Chenevières 4.

> **Rolle**, me 5 mai 19h30, au Château, Grand-Rue 39.

Pour être informé régulièrement de l'activité des groupes, inscrivez-vous si vous ne l'avez pas encore fait à info@insiemevaud.ch ou au 021 341 04 20 (lu, ma, je de 8 à 12h et de 14 à 17h)

Les rendez-vous sportifs et gourmands

> L'association Fair-Play propose des **sorties aux Mosses** en ski de piste, de fond, raquettes ou luge. Prix 60 fr/jour pour les skieurs et 40 pour les non-skieurs. Renseignements : melanie@deckpoint.ch

> Les **SlowUp** ! s'adressent désormais aussi aux personnes en situation de handicap grâce au programme « andiamo » qui offre sur demande des véhicules adaptés, un accompagnement, une description du parcours. 16 dates prévues en 2010, dont le 25 avril pour le slowUp autour du lac de Morat. Renseignement : www.procap-andiamo.ch ou à notre secrétariat.

> Vous pouvez agender la prochaine **vente de coeurs en chocolat** du 27 septembre au 2 octobre. Vous trouverez dans ce numéro une proposition de commande.

Le fils du printemps

Cristovão Tezza raconte l'histoire d'un père et de son fils trisomique. Le père du petit Felipe n'a pas de nom. Il a été hippie, a fait du théâtre, est un écrivain qui accumule les refus d'éditeurs, vit aux crochets de sa femme. La naissance d'un enfant atteint du syndrome de Down le remet en cause. Il va d'abord tenter de fuir en souhaitant la disparition de l'enfant, et finira par découvrir les petites victoires de la vie, la passion partagée pour le football. Une belle réflexion sur le rôle d'un père. Ce texte a valu à l'auteur les prix les plus prestigieux de la scène littéraire brésilienne.

A disposition au secrétariat d'insiemeVaud.

«Le fils du printemps», Cristovao Tezza, traduit du brésilien, éd. Métailié, Paris, 2009



Réaliser des projets et défendre des intérêts ensemble

Une association indépendante

Pro Infirmis est présente dans toute la Suisse. Son organe suprême au niveau national est l'assemblée des délégués composée de représentants des membres collectifs et des comités cantonaux. Le comité vaudois est présidé par Nicole Grin et ses membres sont François Cornamusaz, Thierry Matter, Françoise Jomini, Charles Joye, Daniel Laufer, Nicolas Leuba, Jean-Bernard Racine et Christian Terrier.

Les charges annuelles de Pro Infirmis Vaud se montent à près de 4,7 millions de francs et le financement est assuré pour l'essentiel par des subventions publiques (AI et Canton, communes).

Pro Infirmis est une organisation de services pour les personnes en situation de handicap, active dans toute la Suisse. Dans le Canton de Vaud, plus de 3'000 personnes ou familles ayant un mineur handicapé l'ont sollicitée en 2009 pour l'une ou l'autre de ses prestations.



Les liens de collaboration entre insiemeVaud et Pro Infirmis Vaud datent de plusieurs décennies. Ce qui nous réunit relève de la nécessité de joindre nos forces pour la mise en place de projets novateurs et pour la défense des intérêts des personnes en situation de handicap.

Pour les projets, nous avons par exemple mis en place la Formation continue pour les adultes avec Solidarité Handicap Mental et insiemeVaud en 1987. Ce projet sera pérennisé sous la responsabilité de Solidarité Handicap Mental.

S'agissant de la défense des intérêts, nos deux organisations ont joué un rôle actif et concerté de 1996 à 2002 au sein de la Commission consultative pour la promotion du maintien à domicile des personnes handicapées et le soutien de leur entourage.

Pour Pro Infirmis Vaud, il est très important d'entretenir des contacts réguliers avec de organisation d'entraide qui relaient les préoccupations de leurs membres, handicapés ou proches. Par exemple, les Principes de bases et revendications minimales pour les personnes résidant en institution d'insiemeSuisse font référence pour notre positionnement. Les groupes de parole mis en place par insieme sont essentiels pour Pro Infirmis, confronté à la demande de parents et de proches de rencontrer et d'échanger leurs expériences avec des pairs...

Compte tenu du nombre élevé de ses clients, Pro Infirmis s'organise pour effectuer des veilles critiques de situations, telles que le refus simultané de rente et de mesures professionnelles par l'AI.

S'agissant de l'avenir, nous devons faire face ensemble au défi que représente l'égalité des personnes handicapées, et plus particulièrement des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le bilan dressé par le Bureau fédéral de l'Egalité et par le Centre Egalité Handicap, le 3 décembre 2009, indique les points sur lesquels nous devons être plus vigilants les années à venir. La LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés) s'est montrée efficace pour les personnes ayant des déficiences physiques et sensorielles, guère pour les personnes ayant des déficiences intellectuelles. Autre constat qui doit nous interpeller: la prise en compte par les cantons de l'égalité semble très lacunaire. Autant dire que nos collaborations devront être nourries et efficaces ces prochaines années, pour relever ce défi!

*Monique Richoz,
directrice de Pro Infirmis Vaud*

Pro Infirmis en chiffres et en aide

Les prestations de Pro Infirmis Vaud visent avant tout l'intégration et la participation sociale de la personne handicapée. En 2009 :

- le conseil social a été fourni à plus de 2'200 clients et la transmission d'informations ciblées à plus de 600 personnes,
- l'aide financière PAH (prestations d'aide aux personnes handicapées – fonds géré sur mandat de l'OFAS) s'est élevée à plus de 1'160'000 francs.
- Phare a fourni aux familles et aux proches plus de 18'000 heures de relève à domicile. S'ajoutent encore les services de formation à la vie autonome, d'accompagnement à domicile, de conseil spécialisé aux personnes handicapées (ou à leurs proches) engageant du personnel et, plus récemment, InsertH (Insertion occupationnelle pour les personnes handicapées en projet, voir rendez-vous p. 3)

Secrétariat de rédaction F. Crettaz – Impression Groux. Merci à nos annonceurs: BDO, fiduciaire, Pépinet 1, Lausanne, www.bdo.ch – P. Kern, orthopédie, Maupas 19, Lausanne, www.ortho-kern.ch – Groux, arts graphiques sa, office@grouxsa.ch.



BDO Visura
Votre fiduciaire



PIERRE KERN

